

Quelques aspects de la conversion en futaie des taillis du pied du Jura vaudois [suite et fin]

Autor(en): **Barbey, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **77 (1926)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785442>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

en 1911, de 22 millions
en 1915, de 14 »

Quand Escherich décrivait ces faits, soit en 1916, le combat contre le hanneton n'était pas encore considéré comme achevé. Mais un résultat positif avait déjà été obtenu. Et s'il est permis d'ainsi dire, l'ennemi était en retraite sur toute la ligne : ses attaques diminuaient progressivement de violence. Les plantations sont redevenues possibles et peuvent se développer presque normalement. Et, surtout, l'accroissement des peuplements tend à redevenir normal. En 1916, le Forstmeister Puster évaluait à 5000 m³ l'augmentation d'accroissement constatée dans toute la forêt en comparaison de ce qu'il était avant sa mémorable série de campagnes.

A l'en croire, le gain ainsi réalisé comportait 75.000 mark, alors que la dépense moyenne pour cette lutte n'avait été que de 3550 marks par an.

C'est là un exemple vraiment impressionnant propre à montrer que, dans certains cas, le hannetonage pratiqué méthodiquement, avec soin et avec persévérance, peut donner d'excellents résultats.

H. Badoux.

Quelques aspects de la conversion en futaie des taillis du pied du Jura vaudois.

(Suite et fin.)

Mais ce travail d'élimination n'est pas le seul qu'il faut faire au cours de cette conversion. En effet, le sylviculteur, au lendemain même des plantations opérées dans les différents stades de l'ancien taillis, doit entreprendre une lutte contre la souille qui repousse d'autant plus rapidement, après son élimination, que le sol sera inondé de lumière. C'est contre ce concurrent du plant d'avenir qu'il faut intervenir périodiquement pour assurer au bourgeon terminal du plant d'élite la liberté et doser la lumière suivant les exigences de son tempérament. La plupart du temps, il suffira de couper les buissons et rejets sans valeur à hauteur de poitrine, ce qui diminuera les frais de l'opération et permettra aux plants à accroissement rapide, tels le Douglas, le pin Weymouth et le mélèze, de trouver un appui latéral lors de la pression de la neige. Les buissons traités de cette façon rejettent moins facile-



Phot. A. Barbey

FORÊT DE CHASSAGNE (COMMUNE D'ORBE, VAUD)

Sciage des branches gourmandes des chênes — dans un perchis de 40 ans — empêchant l'épanouissement des Douglas verts âgés de 19 ans, accusant 6 m de hauteur. (Septembre 1925.)

ment et donnent au pied des chênes d'avenir et des essences en sous-plantation une fraîcheur propice facilitant l'ablation naturelle des branches inférieures et empêchant le dessèchement du sol. Ces dégagements devront être renouvelés dans les mêmes gaulis tous les trois ou quatre ans; ils ne cesseront qu'au moment où le sous-étage artificiel se sera dégagé de l'étreinte de la souille.

Voilà esquissées à grands traits les opérations culturales que nous avons entreprises il y a une vingtaine d'années à Chassagne, avec certains tâtonnements, peut-être en commettant des erreurs, mais avec la ferme conviction qu'une forêt composée de ces différents éléments est seule capable d'augmenter la fertilité du sol, de supprimer le danger très réel des incendies, de résister aux différents ennemis des forêts et de livrer au commerce des assortiments variés dans lesquels la proportion des bois d'œuvre sera sensiblement plus forte que celle des chauffages. Le Chassagne de hier ne présentait pas ces caractéristiques et ces avantages.

* * *

Voyons maintenant, pour conclure, ce que sera le Chassagne de demain et ce que nos après-venants auront devant eux en pénétrant dans la forêt.

Ce sera un massif plus ou moins régulier, puisque ces plantations effectuées en l'espace de vingt ans donneront une uniformité que ce laps de temps relativement court ne parviendra pas à rompre. Mais il y aura malgré tout diversité dans l'uniformité si l'on envisage les baliveaux modernes et anciens émergeant des dernières coupes de taillis opérées de 1903-1905. D'ailleurs les plantations de hêtres, mélèzes et pins sylvestres, quoique opérées sur une échelle très réduite par nos prédécesseurs dans le dernier tiers du siècle passé, ont parsemé certaines parties de la forêt de groupes dépassant de beaucoup le plafond de l'ancien taillis. Nous pouvons donc, sur au moins un tiers de la surface, envisager la constitution de peuplements, non seulement mélangés, mais irréguliers.

Toute cette évolution, qui touche à sa fin, a pu être opérée sans que le revenu net de la forêt ait diminué. D'autre part, les recettes extraordinaires d'il y a quinze et dix-huit ans, provenant de la réalisation obligatoire des baliveaux secs, dont il a été

question plus haut, ont permis de construire un réseau de chemins qui semble pour le moment très suffisant.

Enfin, on pourra nous poser la question suivante : Comment rajeunirez-vous dans la suite la forêt et à quelle essence donnerez-vous la première place ? Il est assez difficile de répondre aujourd'hui à cette question. Tout dépendra de la façon dont les tiges de chêne, dont la plus grande partie ont pour origine des rejets, se formeront et quel sera leur pouvoir semencier. Et puis, il est une autre inconnue de demain, c'est l'utilisation des parties de grumes de chêne qui, par leur qualité, ne peuvent être destinées à l'ébénisterie fine et dont on ne peut espérer l'écoulement que comme traverses de chemin de fer. Il suffirait que les chemins de fer renonçassent à employer des traverses de bois, pour bouleverser l'économie des futaies feuillues puisque le fer et le béton armé ont complètement supplanté les charpentes de chêne.

Lors des coupes culturales futures, nos successeurs agiront suivant l'état des peuplements. Ils voueront aux semis issus des glandées et des fainées plus ou moins d'attention. Nos après-venants jugeront s'il est opportun de les défendre dans de multiples clairières créées artificiellement, de leur donner la préférence plutôt qu'au rajeunissement des autres essences, et en particulier du sapin qui demeure le grand envahisseur naturel des massifs du pied du Jura vaudois. Nous n'avons pas la présomption, comme la plupart des aménagistes de la génération qui a précédé la nôtre, de prescrire d'avance et pour plusieurs décennies le processus cultural d'une forêt en transformation, pas plus que de décréter l'accroissement et une possibilité encore valable au milieu de ce présent siècle. Ces normes sont des inconnues dont nous abandonnerons sans souci la fixation au travail, aux observations et à la sagacité de nos successeurs. Pour l'instant, nous croyons que notre effort doit se borner à améliorer la production du sol, à créer un peuplement mélangé opulent, puis enfin à capitaliser une partie de l'accroissement, tout en le contrôlant périodiquement jusqu'à ce que les massifs en transformation aient acquis un matériel susceptible de livrer un maximum de bois de service.

Montcherand sur Orbe (Vaud), février 1926.

A. Barbey.